



Commune de
Plessé

BUDGET 2022

Rapport de présentation

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2022

Table des matières

Introduction	3
Fonctionnement	3
Dépenses : 5 649 367,71 €.....	3
Recettes : 5 649 367,71 €.....	4
Investissement	5
Dépenses : 3 956 074,21 €.....	5
Recettes : 3 956 074,21 €.....	7
Les budgets annexes	8

Introduction

Un budget durable pour une commune résiliente et solidaire dans un contexte toujours plus incertain

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, ou peut-être si, sur un point : l'incertitude. Alors que la pandémie de COVID-19 commence à être maîtrisée, une crise géopolitique majeure se déclenche aux portes de l'Union Européenne.

La situation renforce la pertinence d'un projet municipal construisant une commune résiliente et solidaire. La résilience, car le territoire et la population Plessé, tout comme les finances municipales, vont être confrontés à une multiplication des crises liées de près ou de loin au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, auxquelles il faudra faire face et s'adapter. La solidarité, car la réponse aux crises ne peut être que collective et juste socialement, d'abord pour ne pas aggraver la situation par des tensions sociales toujours plus fortes, mais aussi parce que la crise environnementale est une crise systémique, où les actions de chacun ont des effets sur tous, et la réponse ne peut donc être que collective.

La commune doit répondre au double défi de financer la transformation écologique de son action et du territoire, tout en assurant la pérennité financière du budget communal dans un contexte de flambée des coûts. C'est ce à quoi s'astreint ce budget primitif 2022. D'une part en orientant clairement ses investissements au service de l'écologie et de la solidarité : rénovation du patrimoine bâti, création de la maison de santé, invention de nouvelles formes de vivre et d'habiter... D'autre part en visant en section de fonctionnement une maîtrise de la dépense et une transparence de gestion inédite à Plessé.

Fonctionnement

Dépenses : 5 649 367,71 €

Le budget primitif 2022 prévoit une stabilisation des crédits alloués aux charges à caractère général et aux dépenses de personnel, conformément aux objectifs fixés lors du débat d'orientations budgétaires (DOB).

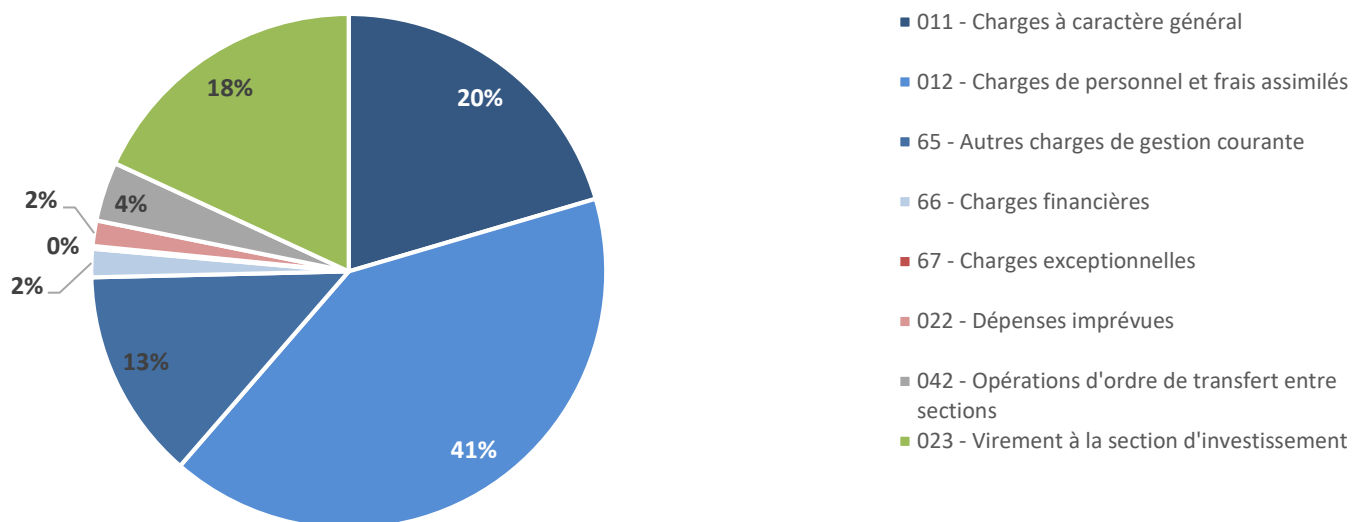
Les charges à caractère général sont réduites à 1,154 million d'euros (M€), contre 1,215 M€ réalisés en 2021. Ce montant est conforme à la cible de 1,1 M€ du DOB, à laquelle s'ajoute 35 000 € de prévisions de travaux en régie, compensés par une recette d'ordre en provenance de la section d'investissement, ainsi que 23 000 € correspondant à la taxe foncière 2021 non réglée sur l'exercice correspondant : cette dépense non initialement prévue en 2022 est compensée par un résultat reporté 2021 supérieur d'autant par rapport aux prévisions, puisque n'intégrant pas cette dépense prévue au budget.

En matière de personnel, le budget est fixé au niveau des réalisations 2021, soit 2,310 M€, en tablant sur une stabilisation des effectifs et une gestion rationalisée des remplacements de personnels absents. En s'appuyant sur les outils de suivi mis en place depuis l'exercice 2021, mais aussi sur la mise en place des lignes directrices de gestion en collaboration avec les représentants du personnel, il est prévu de faire un état complet des besoins actuels et futurs en matière de personnel pour ajuster au mieux l'organisation des services.

Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, participations à divers organismes) vont connaître une augmentation notable, notamment du fait de la forte hausse des participations appelées par la SPL La Roche, en conséquence des surcoûts « COVID ».

Enfin, les charges d'intérêt de la dette diminuent, la commune n'ayant pas contracté de nouveaux emprunts en 2021.

BP 2022 - Dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement	5 649 367,71 €
Réel	4 417 422,31 €
014 - Atténuations de produits	4 500,00 €
011 - Charges à caractère général	1 154 100,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 309 940,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	748 882,31 €
66 - Charges financières	100 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	90 000,00 €
Ordre	1 231 945,40 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 021 945,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 000,00 €

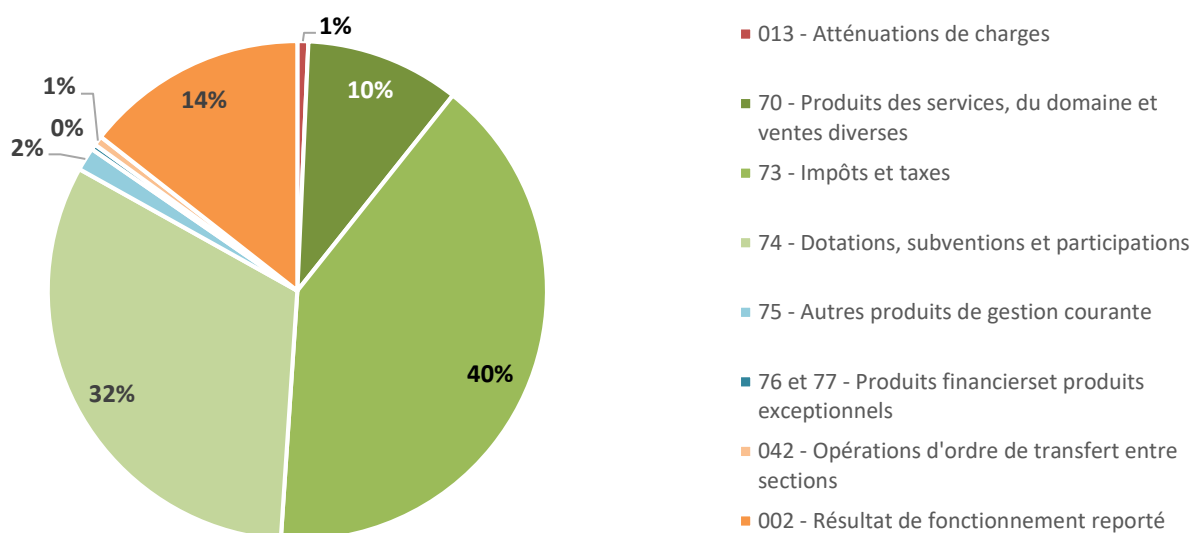
Recettes : 5 649 367,71 €

Le montant des produits des services et du domaine perçu en 2021 a été plus important que prévu du fait de la régularisation de recettes de location de foncier pour les antennes relais de téléphonie mobile non perçues sur les dernières années. La prévision budgétaire 2022 (564 500 €) est donc inférieure au réalisé 2021, mais se base sur une progression des produits des services de restauration, du fait de l'accroissement de la fréquentation du restaurant scolaire.

Les impôts et taxes restent dynamiques, grâce notamment à la croissance de la population et la revalorisation des bases. Les dotations stagnent, voire reculent légèrement.

Enfin, le résultat reporté s'élève à 814 879,29.

BP 2022 - Recettes de fonctionnement



Recettes de fonctionnement	5 649 367,71 €
Réel	4 799 510,00 €
013 - Atténuations de charges	40 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	564 500,00 €
73 - Impôts et taxes	2 280 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 810 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	85 000,00 €
76 - Produits financiers	10,00 €
77 - Produits exceptionnels	20 000,00 €
Ordre	35 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €
002 - Résultat reporté	814 857,71 €

Investissement

Dépenses : 3 956 074,21 €

Après deux ans de mandat, le budget 2022 voit la réalisation des premiers projets :

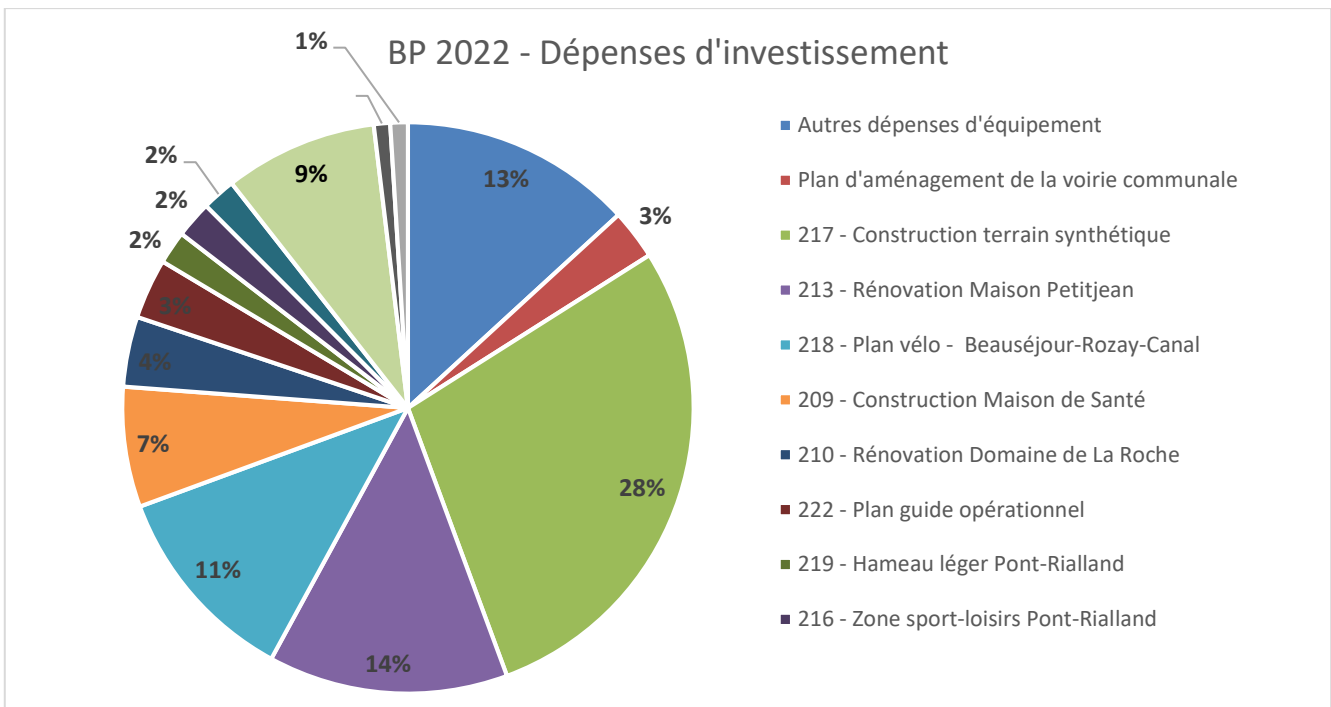
- Le terrain synthétique, pour un coût travaux budgété à 1 000 000 € ;
- Les travaux de rénovation de la maison Petitjean, pour 479 000 € ;
- Les travaux de la liaison « Beauséjour-Rozay-Canal », première tranche du plan vélo, pour 404 000 € ;
- Les études de maîtrise d'œuvre de l'Espace santé : 240 000 € ;
- La 1^{ère} phase d'aménagement de la zone de sport-loisirs au Pont-Rialland : 73 300 € ;
- Les études de maîtrise d'œuvre pour le hameau léger du Pont-Rialland : 66 000 € ;
- Mise en place de toilettes sèches à l'étang de Buhel : 33 000 €.

Le budget 2022 prépare également la suite, avec :

- Les études de programmation pour la rénovation du Domaine de La Roche ainsi que quelques travaux d'adaptation temporaires : 140 000 € ;
- La réalisation du Plan guide opérationnel, qui permettra d'établir un scénario d'évolution des bourgs et un plan d'action sur le moyen terme : 120 000 €.

Enfin, comme l'an dernier, des enveloppes sont prévues pour le renouvellement du patrimoine communal et les équipements des services :

- Petits aménagements et amélioration du patrimoine communal et renouvellement des équipements des services : 389 000 € ;
- Plan d'aménagement de la voirie communale (PAVC) : 100 000 € ;
- Plan d'accessibilité : 30 000 €.



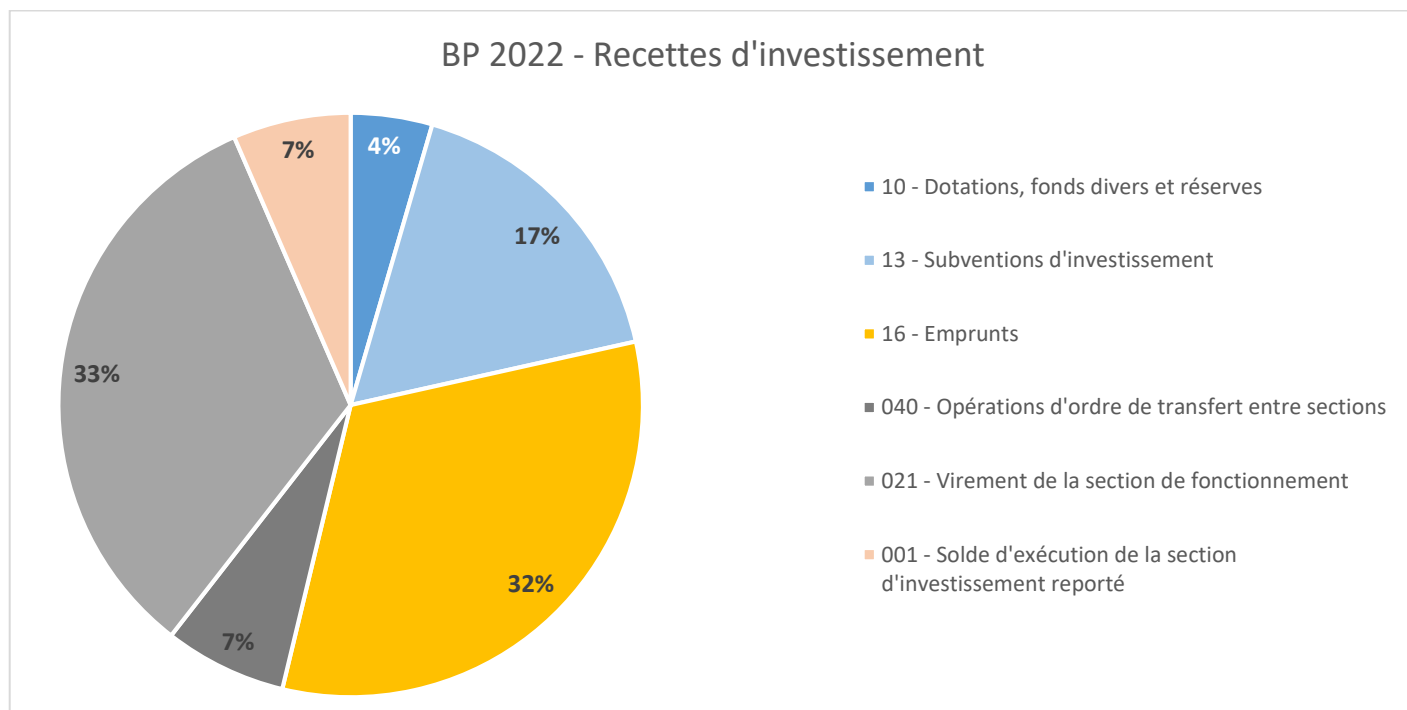
Dépenses	3 528 200,98 €
Réel	3 493 200,98 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	66 990,98 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	306 000,00 €
26 - Participations	26 640,00 €
27 - Autres immobilisations financières	6 000,00 €
217 - Construction terrain synthétique	1 000 000,00 €
213 - Rénovation Maison Petitjean	479 000,00 €
218 - Plan vélo - Beauséjour-Rozay-Canal	404 000,00 €
209 - Construction Maison de Santé	240 000,00 €
210 - Rénovation Domaine de La Roche	140 000,00 €
222 - Plan guide opérationnel	120 000,00 €
140 - Plan d'Aménagement Voirie Communale - Travaux Voirie	100 000,00 €
216 - Zone sport-loisirs Pont-Rialland	73 300,00 €
219 - Hameau léger Pont-Rialland	66 000,00 €
221 - Toilettes sèches Buhel	33 000,00 €
142 - Accessibilité	30 000,00 €
100 - Révision Plan local d'urbanisme	6 600,00 €
220 - Végétalisation cours d'écoles	5 000,00 €
211 - Extension CTM	1 500,00 €
141 - Restaurant Scolaire - Equipements	19 300,00 €
143 - Espaces publics : équipements et petits aménagements	131 370,00 €
144 - Bâtiments : petits aménagements & rénovations	81 600,00 €
145 - CTM Equipements - Atelier	80 000,00 €
146 - Equipements informatique	40 900,00 €
147 - Services divers équipements	36 000,00 €
Ordre	35 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €

S'ajoutent également 427 873,23 € de restes à réaliser, qui correspondent aux investissements engagés en 2021 mais non encore payés.

Recettes : 3 956 074,21 €

Les investissements de la commune sont financés pour moitié par l'autofinancement : résultat 2021 reporté (202 482,29 €) et crédits en provenance de la section de fonctionnement. Le reste des ressources provient du FCTVA (chapitre 10) et des subventions d'investissement (chapitre 13). Un tiers des dépenses d'investissement seront financées par l'emprunt, conformément aux orientations arrêtées au débat d'orientations budgétaires.

Un accent particulier sera mis sur la recherche et la mobilisation de nouvelles subventions.



Recettes	3 102 187,93 €
<i>Réel</i>	1 667 787,03 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	527 287,03 €
16 - Emprunts	1 000 000,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
<i>Ordre</i>	1 231 945,40 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 021 945,40 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 000,00 €
001 - Résultat reporté	202 455,50 €

S'ajoutent également 853 886,28 € de restes à réaliser, correspondant à des subventions obtenues, mais non encore versées.

Budget annexe lotissement Malagué 2

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	306 158,38 €	84 790,00 €	- 221 368,38 €
Ordre	189 273,48 €	306 148,38 €	116 874,90 €
Total sur exercice	495 431,86 €	390 938,38 €	- 104 493,48 €
Reports N-1 (002)		104 493,48 €	104 493,48 €
Total général	495 431,86 €	495 431,86 €	- €

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	- €	306 148,38 €	306 148,38 €
Ordre	306 148,38 €	189 273,48 €	- 116 874,90 €
Total sur exercice	306 148,38 €	495 421,86 €	189 273,48 €
Reports N-1 (001)	189 273,48 €	- €	- 189 273,48 €
Total général	495 421,86 €	495 421,86 €	- €

Budget annexe Logements sociaux

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	18 500,00 €	21 500,00 €	3 000,00 €
Ordre	21 853,05 €	- €	- 21 853,05 €
Total sur exercice	40 353,05 €	21 500,00 €	- 18 853,05 €
Reports N-1 (002)	- €	18 853,05 €	18 853,05 €
Total général	40 353,05 €	40 353,05 €	- €

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	145 155,06 €		- 145 155,06 €
Ordre	- €	21 853,05 €	21 853,05 €
Total sur exercice	145 155,06 €	21 853,05 €	- 123 302,01 €
Reports N-1 (001)	- €	123 302,01 €	123 302,01 €
Total général	145 155,06 €	145 155,06 €	- €

Budget annexe SVI

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	399 000,00 €	471 000,00 €	72 000,00 €
Ordre	116 378,31 €		- 116 378,31 €
Total sur exercice	515 378,31 €	471 000,00 €	- 44 378,31 €
Reports N-1 (002)	- €	44 378,31 €	44 378,31 €
Total général	515 378,31 €	515 378,31 €	- €

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	146 948,63 €	28 000,00 €	- 118 948,63 €
Ordre	- €	116 378,31 €	116 378,31 €
Total sur exercice	146 948,63 €	144 378,31 €	- 2 570,32 €
Reports N-1 (001)	- €	2 570,32 €	2 570,32 €
Total général	146 948,63 €	146 948,63 €	- €